



**La Société d'histoire de Sainte-Foy commémorera  
le 258<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire française de Sainte-Foy de 1760**

La Société d'histoire de Sainte-Foy invite toute la population à la commémoration du **258<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire française de Sainte-Foy du 28 avril 1760**. Comme chaque année depuis l'année 2000, le dernier dimanche d'avril a été choisi pour souligner la dernière grande victoire de l'armée française en terre d'Amérique et remportée sur les troupes britanniques. Cette commémoration se déroulera **le dimanche 29 avril, à 13h, à la Sacristie du site patrimonial de la Visitation, 2825, chemin Sainte-Foy, à Québec**.

Au cours de la cérémonie officielle de commémoration, quelques discours de circonstance seront prononcés suivis du *Chant de la victoire de Sainte-Foy*. Deux conférences seront ensuite présentées aux participants.

**LE DÉROULEMENT DE LA  
DERNIÈRE BATAILLE EN  
NOUVELLE-FRANCE,  
UNE VICTOIRE FRANÇAISE**

**Sergent La Terreur,  
compagnie de grenadiers  
du régiment de Guyenne  
(M. Daniel Tremblay)**



Le sergent La Terreur livrera un bref rappel historique de la bataille de Sainte-Foy du 28 avril 1760, affrontement au cours duquel les troupes françaises sous la conduite de François-Gaston chevalier De Lévis ont vaincu l'armée britannique dirigée par le brigadier-général James Murray.

**COMPOSER AVEC L'INCERTITUDE :  
LES VEUVES ET « PRESQUE VEUVES »  
À L'HEURE DE LA CONQUÊTE**

**Louise Lainesse,  
étudiante à la maîtrise en histoire de  
l'Université Laval**

Nous connaissons bien la guerre de la Conquête sous l'angle des batailles et des stratégies mises en œuvre, mais qu'en est-il de ses répercussions directes sur la population civile de la Nouvelle-France laurentienne? Par l'entremise de l'étude des veuves et des « presque veuves », c'est-à-dire des femmes dont le mari a été fait prisonnier par l'ennemi ou encore a été porté disparu, nous chercherons à voir quelles stratégies ont été employées par ces femmes nouvellement chefs de famille afin d'assurer leur survie de même que celle de leurs enfants à charge. Il va sans dire que ces « presque veuves » se sont retrouvées dans une situation de grande ambiguïté face à leur statut matrimonial, n'étant pas certaines d'être veuves, mais ne sachant pas non plus si leur mari reviendrait un jour au sein du couple. L'incertitude quant à leur statut matrimonial a certainement contribué à accroître leur état de vulnérabilité en plus d'influencer leur vie au quotidien.

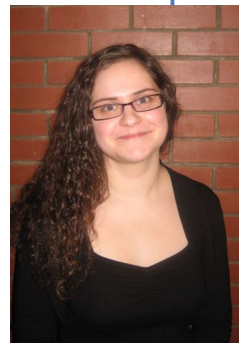


Photo : Jérémie Weber-Fillion



Musée McCord, M252,  
Silhouette de M<sup>me</sup> Edward  
Wolfe, Anonyme.

Membre de la

Organisme collaborateur de la



FÉDÉRATION  
HISTOIRE  
QUÉBEC

Centre communautaire Claude-Allard  
3200, avenue D'Amours, local 107-1, Québec (Québec) G1X 1L9  
418 641-6301, poste 4082 — [histairessaintefoy@gmail.com](mailto:histairessaintefoy@gmail.com)  
[www.societeshistoirequebec.qc.ca](http://www.societeshistoirequebec.qc.ca)



VILLE DE  
**QUÉBEC**  
Arrondissement de  
Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

## À propos des conférenciers :

**Daniel Tremblay** fait de la reconstitution historique depuis 1999, reproduisant des batailles célèbres sous le roi de France et de Napoléon au Québec, aux États-Unis et en Europe. Daniel Tremblay fait partie de l'Ordre des chevaliers de Saint-Véran, à titre de Grand Croix, et dont le but est de promouvoir et de défendre le fait français en Amérique du Nord en général et la mémoire de Montcalm en particulier. Il est aussi chargé de la sécurité du baron Georges Savarin de Marestan, descendant du marquis de Montcalm lors de ses visites au Québec. M. Tremblay est vice-président de la Corporation du Fort Jacques-Cartier.

**Louise Lainesse** est étudiante à la maîtrise en histoire avec mémoire à l'Université Laval. Elle a à cœur la diffusion de l'histoire auprès du public. Elle a d'ailleurs été guide touristique en de nombreux lieux historiques nationaux en plus d'être actuellement l'une des animatrices de l'émission de radio *3600 secondes d'histoire* diffusée à CHYZ 94.3 FM. L'une de ses conférences lui a également valu le Prix Jacques-Mathieu, décerné à l'étudiant ayant produit la meilleure communication orale dans le cadre du séminaire *Usages du passé dans les francophonies nord-américaines*.

**Prix d'entrée :** La commémoration et les deux conférences seront gratuites pour les membres de la Société d'histoire de Sainte-Foy et 5 \$ pour les non-membres. Aucune réservation nécessaire. Accès au stationnement par la rue du Chanoine-Martin. Circuits d'autobus du RTC : Métrobus 807 et 13. Pour information : 418 999-8955.

**À propos de la Victoire française de Sainte-Foy du 28 avril 1760 :** La commémoration sur le site patrimonial de la Visitation est hautement symbolique puisque les troupes britanniques avaient fortifié quelques maisons et palissadé l'église de Sainte-Foy où elles s'étaient retranchées. Un peu à l'ouest, face à la route de la Suète, elles avaient aussi construit une redoute sur les hauteurs pour contrôler tout déplacement sur cette route et sur le chemin Sainte-Foy. Craignant d'être encerclés par l'armée française du chevalier de Lévis qui était en train de franchir les marais de la Suète, les Britanniques firent sauter l'église avant de se retirer en toute hâte vers Québec, y abandonnant vivres et munitions. L'église paroissiale brûla ainsi pendant plus de quatre heures le 27 avril 1760, par un temps exécrable. L'armée française passa la nuit dans les maisons du chemin Sainte-Foy puis se dirigea sur cette même voie jusqu'au moulin Dumont, site actuel du parc des Braves, où se déroulèrent les affrontements du 28 avril 1760. La bataille meurtrière dura près de trois heures et se solda par la victoire des troupes françaises de François Gaston, chevalier de Lévis sur l'armée britannique du général James Murray, la dernière grande victoire française en Nouvelle-France.